

PERMANENCE DE MONSIEUR ANTHONY ZILIO
CONSEILLER DEPARTEMENTAL DU CANTON DE BOLLENE

Afin de répondre aux questions des administrés ou porter leurs projets,

Monsieur Anthony ZILIO,

Conseiller départemental de Vaucluse,

tiendra une permanence cantonale sans rendez-vous

le mardi 7 juin 2022

de 10 h 00 à 12 h 00

en Mairie de Lamotte-du-Rhône.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, le rencontrer à cette occasion.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter son secrétariat au 04.90.16.10.16.